

UNE SOLUTION ORIGINALE AU
LOGEMENT DES HOUILLEURS :
L'HOTEL LOUISE A MICHEROUX (1872) (*)

par

E. HENDERYCKX-RIGO

Licenciée en histoire

et

René LEBOUTTE

Licencié agrégé en histoire

L'idée de loger un grand nombre de travailleurs dans un même bâtiment n'est pas neuve. En 1808, Ch. Fourier propose un mode d'organisation sociale réunissant 200 à 300 familles dans un même complexe immobilier : le phalanstère (1).

L'influence du philosophe et de ses émules (2) a marqué les promoteurs du logement social dans la région de Micheroux. Depuis 1846, la Société civile des charbonnages du Hasard exploitait une concession de 417 hectares à Micheroux. En 1859 et en 1863, elle obtint des extensions de concession d'une superficie de 551 hectares. En 1861, elle acheta le charbonnage de Melen d'une contenance de 920 hectares (3).

(*) Une première version de ce travail constitue le chapitre d'un mémoire de licence en histoire, présenté à l'Université de Liège en 1976 par Madame HENDERYCKX-RIGO. M. André Pierlot, Ingénieur A.I.Lg. a attiré notre attention sur la *Notice* rédigée par Julien d'Andrimont; qu'il en soit ici remercié.

(1) Ch. FOURIER, *Traité de l'Association domestique agricole*, t. I, Paris, 1822, p. 651. Ibidem, *Oeuvres complètes*, t. VI, *Le nouveau monde industriel et sociétaire, ou invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle distribuées en séries passionnées*, Paris, 1845, pp. 123-125.

(2) V. CONSIDERANT, *Destinée sociale*, t. I, Paris, 1834, 2e partie, p. 494, cité par R.H. GUERRAND, *Les origines du logement social en France*, Paris, 1966, p. 148.

(3) *Notice sur le charbonnage du Hasard à Micheroux, près de Liège*, s.l.n.d. (1878), p. 3. L'auteur en est Julien d'Andrimont, administrateur-gérant du charbonnage du Hasard.

De 1857 à 1870, la Société du Hasard mit en oeuvre le percement du tunnel du Bay-Bonnet qui débouche dans les Fonds de Forêt. De cet édifice un chemin de fer à grande section acheminait le charbon vers la gare de Trooz (4). Cette liaison rapide augmenta la production (cfr tableau no. 1).

TABLEAU 1

PRODUCTION DU CHARBONNAGE DU HASARD A MICHEROUX

Exercices	Production annuelle Tonnes	Production journalière Tonnes
1869-1870	40.050	133
1870-1871	88.210	294
1871-1872	104.750	345
1872-1873	118.220	394
1873-1874	146.040	486
1874-1875	168.850	562
1875-1876	190.300	634
1876-1877	190.600	635

Référence : *Notice sur le charbonnage du Hasard*, p. 5.

Le percement du tunnel, l'installation du chemin de fer et l'augmentation de la production placèrent Julien d'Andrimont devant "la question ouvrière". Sous la plume de ce patron, cette expression ne fait nullement allusion à quelques conflits sociaux, à d'éventuelles grèves qui compromettraient l'activité du charbonnage. Par "question ouvrière", d'Andrimont envisageait le problème du recrutement :

Nous nous trouvons dans une position exceptionnellement défavorable pour attirer lers ouvriers dans notre charbonnage. Nos fosses sont à de grandes distances des centres populeux du pays de Herve. On ne rencontre dans le voisinage de Micheroux ni magasin pour alimenter l'ouvrier ni maisons pour le loger lui et sa famille; les quelques auberges disséminées dans les environs demandent, par suite de l'absence de concurrence, des prix exorbitants pour donner une mauvaise nourriture au mineur célibataire et lui fournir un méchant grabat, grossièrement installé dans une chambre malsaine" (5).

(4) *Ibidem*, pp. 4-5.

(5) *Notice sur le charbonnage du Hasard*, p. 8.

Ainsi s'explique la mise sur pied, dès 1868, d'une véritable politique du logement ouvrier. La première réalisation comprend deux cités. Celle de Micheroux, s'étend sur deux hectares et compte 36 maisons dont l'implantation s'efforça de rompre la monotonie des traditionnels coronas :

"au lieu de diviser le terrain régulièrement en y traçant des rues droites et en y formant des carrés, nous l'avons découpé en massifs irréguliers que contournent des chemins : au milieu de chaque massif, qu'entoure une haie bien plantée, se trouve un groupe de quatre maisons, avec une sortie distincte et séparée pour chacune d'elles". Les maisons "sont louées à 4 fr. par mois et elles sont occupées par 1 1/2 ouvrier (sic)" (6).

L'autre cité, celle des Trois-Chênes, située à proximité d'une aire d'exploitation, compte 22 maisons accolées les unes aux autres avec une cour intérieure indépendante et un jardin extérieur. Pourtant cet effort immobilier n'eut pas le succès espéré car, en l'absence de tout commerce, la vie était plus chère et, par la suite du défaut de chemin de fer, les déplacements occasionnaient de grandes fatigues. En outre, la majorité des locataires arrivaient pauvres et dépourvus de mobilier; la société devait leur en fournir (6).

De cette expérience est née l'idée de construire l'Hôtel Louise (7). L'Hôtel, qui fut inauguré le 1er juin 1872, est un bâtiment de 1000 m² de superficie et peut abriter, outre le personnel attaché à l'établissement, 200 ouvriers mineurs :

"Tout y est combiné pour le confort du travailleur; on trouve au rez-de-chaussée le café, le réfectoire pour 100 personnes, la cuisine, la boulangerie, les bains et lavoirs, la lingerie, le magasin de denrées alimentaires et d'habillements, la bibliothèque populaire. Une machine à vapeur amène l'eau de citerne et l'eau de puits dans deux réservoirs situés sous les combles et la distribue à profusion à tous les étages. L'Hôtel est éclairé au gaz de pétrole. Les ouvriers sont logés au 1er et au 2d étages, seul, à deux ou à trois par chambrette, mais chacun dans un lit particulier : ces chambret-

(6) Notice..., p. 10.

(7) Du nom de Louise DEMET, épouse de Joseph-Julien d'Andrimont, fondateur du charbonnage, et mère de Julien d'Andrimont qui entreprit ces travaux; P. HANQUET, *Les Familles verviétoises*, t. VI, Verviers, 1957, pp. 338-345.

tes, séparées les unes des autres par les cloisons en sapin, sont installées dans de grandes et vastes salles de 5 mètres de hauteur et parfaitement aérées; la cloison qui n'a que 2m50 de hauteur, ne descend pas jusqu'au sol; on y a laissé un vide de 20 centimètres pour que les poussières ne s'accumulent pas dans les coins et que la brosse, cet agent de propreté, puisse circuler partout.

Le mobilier de chaque chambrette se compose d'un lit en fer, d'une paillasse et d'un matelas en vareck, d'une paire de draps de lit en toile, de deux couvertures de laine en été et de trois en hiver, d'une chaise et d'une armoire" (8).

Pour être accepté à l'Hôtel, l'ouvrier s'adressait au directeur des travaux du charbonnage qui lui donnait un livret sur lequel on notera non seulement les dépenses journalières mais encore la liste et le prix des objets achetés au magasin. Le montant de la note est perçue sur la quinzaine prochaine.

Chaque semaine, l'ouvrier reçoit des jetons de repas et une briquette de savon de Marseille. Il est logé, nourri et blanchi par les soins de la Société, moyennant une somme maximale de 1,20 fr. par jour. Les repas qui ne sont pas pris à l'Hôtel lui sont décomptés. S'il faut en croire d'Andrimont, ils sont à ce point copieux que la plupart des pensionnaires se contentent de 3 repas par jour au lieu de 4. Voici le menu quotidien proposé à l'Hôtel Louise :

TABLEAU 2 :

LES REPAS A L'HOTEL LOUISE, VERS 1878

REPAS	MENU	PRIX
1er déjeuner	1 tartine pain 333 grammes	20 centimes
	beurre 25 grammes	
	1 tasse de café 90 centil.	
2e déjeuner	1 tartine pain 333 grammes	20 centimes
	beurre 25 grammes	
	1 bidon de café 100 centil.	
dîner	soupe 1/2 litre	45 centimes
	pommes de terre et légumes 800 grammes	
	viande 125 grammes	
	pain 100 grammes	
	bière 1/2 litre	

(8) Notice, p. 11.

souper	pommes de terre et légumes 800 grammes pain 100 grammes bière 1/2 litre	20 centimes
Remarque : "le menu du dîner varie tous les jours"		soit : 1,05 fr. par jour

Référence : Notice, pp. 16-17.

Selon d'Andrimont, "tous sont heureux et satisfaits du régime de l'Hôtel Louise" : quelle est la vie du mineur ?

"A 5 heures du matin, on sonne la cloche : l'ouvrier se lève, il déjeune (...), il se dirige alors vers la fosse, qui n'est située qu'à 200 mètres de l'Hôtel. A 2 heures, il remonte au jour, noir et couvert de poussière; il se rend directement aux lavoirs, réclame au guichet de la lingerie des vêtements propres portant son numéro, ainsi qu'un essuie-mains, et il se retire dans une cabine de 2 m. de long sur 2 m. de large; il y trouve ce qu'on appelle en wallon une tinne remplie d'eau chaude et dans laquelle il se lave des pieds à la tête; puis il fait avec ses vêtements salis un paquet qu'il enveloppe de l'essuie-mains et qu'il jette dans une trappe communiquant avec la buanderie. Là, les vêtements salis sont introduits dans une laveuse rotative cubique, remplie d'une solution de soude et de savon mue par la vapeur; on retire les vêtements de la laveuse au bout de 20 minutes pour les plonger dans le bac de rinçage; ensuite ils passent à l'essorage, et de là un séchoir à air chaud; quelques heures après, les vêtements qui ont subi toutes ces opérations, se trouvent élevés, au moyen d'un montecharge, à la lingerie, dans un état complet de propreté et parfaitement classés. Quatre personnes opèrent le lavage d'environ 2.000 pièces par jour. Dès que l'ouvrier a fait sa toilette, il se rend frais et dispos au réfectoire pour y dîner en échange du jeton jaune, qui représente une valeur de 45 centimes (...). Le dîner varie chaque jour : tantôt la viande est bouillie, tantôt rôtie, tantôt on sert des saucisses, des boulettes de viande, des oeufs, du lard, etc.

Après le dîner, l'ouvrier, libre de disposer de son temps, va se promener ou faire sa sieste; il peut s'amuser au café, y jouer aux dominos; s'il aime à s'instruire, il lira les ouvrages moraux et instructifs de la bibliothèque populaire, qui est mise gratuitement à sa disposition; s'il veut s'enquérir de nouvelles, il trouvera de quoi satisfaire sa curiosité dans les journaux belges et allemands (La Meuse, le Journal de Liège, le Journal Franklin, la Gazette de Cologne) qui circulent de table en table; s'il préfère se récréer par la vue des images, il a sous la main les revues illustrées populaires qui se publient à si bon marché en Allemagne.

L'année prochaine, sera ouverte une école du soir pour les adultes et nous fonderons une société de musique. A 8 heures, l'ouvrier soupe, en échange d'un jeton rouge (...). A 9 heures en hiver et à 10 heures

en été, on éteint le gaz, on ferme le café, et l'ouvrier, sans jamais murmurer va tranquillement prendre le repos nécessaire après une rude journée de travail" (9).

Le charbonnage a construit cet édifice moins par philanthropie que pour stabiliser la main d'oeuvre et conserver sous la main un contingent suffisant d'ouvriers soumis. La sujétion de ces mineurs au patron est en effet totale. D'Andrimont explique dans sa brochure comment, grâce à "ses hommes", il a pu casser une grève :

"Le samedi 4 septembre 1875, une grève a éclaté aux Charbonnages du Hasard. Les deux cents ouvriers de l'Hôtel Louise ont su résister aux excitations de leurs camarades. Pas un seul n'a été compromis. Si la Société du Hasard n'avait pas eu sous la main ce noyau d'honnêtes ouvriers pour reprendre le travail dès le lundi 6 septembre, la grève qui n'a duré qu'un jour aurait pu se prolonger toute la semaine" (10).

L'emprise patronale est telle, qu'il n'est nullement besoin d'un service d'ordre à l'intérieur de l'Hôtel ni même d'un règlement. L'ouvrier tapageur, le querelleur ou le buveur sera dénoncé par ses compagnons qui solliciteront son expulsion (11).

Dans l'esprit du patron, l'Hôtel doit fonctionner en circuit fermé. Les dépenses doivent être compensées par les recettes :

"Le café est une source de bénéfices, on y fait un prélèvement sur les dépenses de luxe; on ne fournit aucune consommation sans exiger le paiement comptant, et ces consommations sont cotées au même prix que dans tous les cabarets du voisinage. La seule chose qui soit strictement interdite à l'ouvrier, c'est l'usage ancien et pernicieux des tournées.

Le magasin de denrées alimentaires, quelque faible qu'y soit le bénéfice réalisé, ne peut que prospérer, par suite de l'absence absolue de faillite.

Enfin, les déchets de nourriture, les restes de la cuisine, les épluchures de pommes de terre permettent d'élever 20 cochons, dont, bon an mal an, on espère retirer 3 à 4 mille francs.

Les bénéfices réalisés de ces trois chefs doivent suffire pour payer les frais généraux; quant à l'intérêt et à l'amortissement du capital, nous y renonçons, trop heureux de voir notre population ouvrière augmenter de jour en jour dans une notable proportion". (12).

(9) Notice, pp. 12-13.

(10) Notice, p. 17.

(11) Notice, p. 14.

(12) Notice, p. 14.

L'Hôtel Louise, tout meublé, a coûté 180.000 francs. De plus, depuis 1874, un hôpital de 12 lits est en activité (13).

*
* *
*

L'Hôtel Louise traduit, dans la brique et le ciment, la mentalité qui animait un patron de charbonnage dans les années 1870. Hanté par le souci de la rentabilité et du profit, mobilisé dans un combat constant contre ses concurrents, celui-ci s'est efforcé de combiner productivité et philanthropie, rendement et humanité. A ses yeux la formule de l'hôtel a répondu entièrement à cette double exigence. Entretenir l'ouvrier dans une bonne santé physique et morale, non seulement assure à l'entreprise un contingent de mineurs dociles et solides à la tâche, mais encore transforme le patron en un philanthrope soucieux de protéger ses hommes contre les tournées ruineuses aux cabarets, les bagarres, les logements insalubres et, par dessus tout, contre les grèves qui privent l'honnête travailleur de son gagne-pain. Ainsi, le patron est plus qu'un donneur de travail, c'est un père qui doit veiller à la fois à l'équilibre économique du ménage, à la santé de ses enfants et à leur instruction. L'emploi du temps des pensionnaires de l'Hôtel Louise est éclairant à ce sujet...

En définitive, tous y gagnent, s'il faut en croire Julien d'Andrimont :

"Tous sont heureux et satisfaits du régime de l'Hôtel Louise, et notre Société ne peut trop se féliciter d'avoir augmenté la population ouvrière du charbonnage, tout en améliorant, dans la mesure du possible, la position morale et matérielle du houilleur" (14).

E. Henderyckx-Rigo, 30, rue Bois Giréau, 4610 Beyne-Heusay
René Leboutte, 6, rue Joseph Delboeuf, 4020 Liège

(13) Description de cet hôpital dans la *Notice*, pp. 22-24.

(14) *Notice*, p. 15.

**HET "HOTEL LOUISE" : EEN
ORIGINELE OPLOSSING VOOR HET
PROBLEEM VAN DE ARBEIDERSHUISVESTING**

door

E. HENDERYCKX-RIGO en René LEBOUTTE

SAMENVATTING

Een van de moeilijkste problemen waarmee de maatschappij, die uit de Industriële Omwenteling was tevoorschijn getreden, had af te rekenen, was zonder twijfel dat van de arbeidershuisvesting. Een nieuw probleem dat om een oorspronkelijke oplossing vroeg. Hoe kon een groot aantal arbeiders worden samengebracht op een plaats dichtbij de werkgelegenheid, zonder dat hierdoor de gevaren van het samenhokken werden in het leven geroepen, zoals epidemieën, alcoholisme, onrust en subversie? Hoe een armoedige en weinig stabiele bevolking onder controle krijgen? Er werden voor dit probleem verschillende oplossingen voorgesteld, maar alle steunden op eenzelfde maatschappelijke levensbeschouwing: de werkgever is een vader die zijn uiterst kwetsbare kinderen doorheen de duizend-en-één gevaren van de buitenwereld moet leiden. Het "Hôtel Louise" kan als voorbeeld van dit genre oplossingen voor het probleem van de arbeidershuisvesting beschouwd worden.

In 1868 gaat de kolenmijn "Le Hasard" te Micheroux over tot het bouwen van twee arbeiderswijken om hierdoor aan een stijgende behoefte tegemoet te komen. De mijn slaagde er niet in voldoende mankracht aan te werven, daar ze ver van iedere woonkern gelegen was en niet over gemeenschappelijke vervoermiddelen kon beschikken. De eerste wijk bestond uit 36 huizen midden een groenzone ingeplant. Ze waren meestal aan de "chefs de porion" voorbehouden. Ieder huis kostte 2500 F, grond inbegrepen. De tweede wijk bestond uit 22 aaneengebouwde huizen met een onafhankelijke binnenkoer en een buitentuin. Niettemin had de mijn moeite om de woningen verhuurd te krijgen omdat er geen winkels in de buurt waren. Bovendien werd ze ertoe gebracht de huizen ook van meubelen te voorzien, daar de meerderheid van de huurders arm waren en zelf geen meubilair bezaten. Die eerste ervaringen brachten Julien d'Andrimont, de mijn-directeur, op het idee een hotel voor ongehuwde arbeiders in te richten. Het "Hôtel Louise" werd een gebouw van 100 m² oppervlakte dat plaats bood aan 200 mijnwerkers en het onderhouds- en directiepersoneel van de inrichting. Alles bij elkaar, meubelen inclusief had het hotel in 1870 180.000 F gekost. Het ging dus om een investering van 900 F per arbeider. Op het gelijkvloers bevonden zich een gelagzaal, een eetplaats voor 100 personen, de keuken en de bakkerij, een wasruimte, een linnenkamer, de winkel voor voeding en kleding en de volksbibliotheek. De twee verdiepingen werden volledig door slaapruijnten in beslag genomen. Het meubilair van ieder kamertje bestond uit een ijzeren bed, een strozak en een matras van zeewier, een paar lakens, twee dekens (drie in de winter), een stoel en een kast. Iedere kamer was 4 m² groot. Er was water op

iedere verdieping en gans het hotel was verlicht met petroleumgas. Er werd logies voor een tweehonderdtal ongehuwde arbeiders geboden, voeding en wassen van linnengoed inclusief, voor een vergoeding van 1,20 F per man en per dag. Het leven op het "Hôtel Louise" werd door een strikt reglement, om niet te zeggen, een kloosterregel, bepaald. Vooral de vrijetijdsbesteding werd nauwkeurig geregeld: de arbeider hoorde in de gelagzaal van het hotel met de kaarten te spelen, of in de tuin te wandelen, of in de leeszaal de met zorg uitgekozen dagbladen en stichtende boeken door te nemen.

De mijn had de instelling in het leven geroepen, niet zozeer uit menslievende overwegingen dan wel om nauwlettend toezicht te kunnen uitoefenen op het aangeworven personeel. De onderwerping aan de werkgever was volledig. In het "Hôtel Louise" was het woordje staking van iedere inhoud beroofd. Bovendien liet d'Andrimont niet toe dat zijn uitbating hem geld zou kosten: de gelagzaal en de winkel moesten de beheerskosten dekken. Het salaris van de arbeider werd op die wijze bijna volledig door de econoom van het hotel gerecupereerd.

Dit voorbeeld illustreert de concrete vorm van een bepaalde arbeids- en levensopvatting. De werklui horen een grote familie te vormen, onderhouden, opgevoed en gebruikt door de werkgever. De werknemer, die niet bekwaam wordt geacht om zelf zijn leven in handen te nemen, moet zich geheel aan zijn werkverschaffer overlaten. Het "Hôtel Louise" werd tot in 1945 door ongehuwde arbeiders bewoond. Bij de aankomst van Italiaanse arbeiders met hun gezinnen werd het hotel tot een appartementsgebouw omgevormd.

THE LOUISE HOTEL : AN ORIGINAL
SOLUTION TO THE PROBLEM OF
WORKING-CLASS HOUSING

by

E. HENDERYCKX-RIGO and René LEBOUTTE

SUMMARY

One of the most crucial problems which the society, brought about by the Industrial Revolution, had to solve, was undoubtedly the housing of workers. It was a new problem requiring an original solution. How was it possible to concentrate a large number of workers in a place which was sufficiently close to their work, at the same time avoiding the dangers of promiscuity: epidemics, alcoholism, agitation and subversion? How could a poor and vagrant population be stabilized and controlled?

The solutions are varied, but in general they emanate from the same social philosophy: the employer is a father who must guide his utterly vulnerable children through the countless dangers of the outer world.

The Louise Hotel fits in this perspective and even proves a model in its kind.

In 1868 the Hasard colliery at Micheroux undertook the construction of two working-class districts in order to meet an urgent necessity. Situated far from any dwelling-centre and lacking public transportation, the colliery did not succeed in recruiting permanent manpower. The first district is composed of 36 houses built in a green zone. It was reserved mainly for the foremen. Each house cost 2,500 frs, including the building-plot. The second district has 22 houses all joined together, with an independent interior court and an exterior garden. Yet, owing to the absence of trade, the colliery experienced difficulties in letting its houses. Moreover, it was compelled to furnish them, the majority of the tenants being poor and deprived of furniture. These early experiments gave Julien d'Andrimont, manager of the colliery, the idea to build a hotel for single workers. The Louise Hotel is a building with an area of 1,000 sq. metres, housing 200 mining-workers, along with the maintenance and administrative staff of the building. Fully furnished the Louise Hotel cost 180,000 frs. in 1870. Consequently it represents an investment of 900 frs. per worker.

On the ground-floor is a café, a dining-hall for 100 persons, the kitchen, the bakery, the baths and wash-houses, the linen room, the foodstuff and clothing shop, the public library.

On the two upper-floors are the dormitories. The furniture of each room is composed of an iron bed, a straw mattress, a kelp mattress, a pair of linen sheets, two blankets (three in winter), a chair and a wardrobe. Each room has an area of 4 sq. metres.

There is water on all the floors and the entire hotel is lit by oil-gas. About 200 single workers have board and lodging there at 1.20 fr. a day.

At the Louise Hotel a strict, and even monastic, regulation organizes the lives of the residents. The spare-time activities are particularly watched over : in the hotel-café the worker will play cards, it is in the garden that he will take a walk, and in the library he will read carefully selected newspapers and moral books.

The colliery has set up this establishment not so much out of philanthropy, but mainly in order to stabilize and strictly control the manpower employed. The subjection to the employer is complete. At the Louise Hotel the word "strike" is meaningless. Moreover, d'Andrimont does not allow his exploitation to cost him money : the café and the shop must cover the administration-cost. The salary earned by the worker is recovered almost entirely by the treasurer of the hotel.

This example illustrates, materializes a conception of life and work.

The workers must make a large family which the employer maintains, educates and utilizes. The worker, incapable of self-government, must rely on the man who employs him. The Louise Hotel was inhabited by single workers until the arrival, in 1945, of Italian workers, accompanied by their families, when the buildings were transformed into flats.